



***CFDT : la voix de
son maître qui lui dit
quand se coucher,
quand aboyer
et où faire ses
besoins !***

◆ Alors selon cette nouvelle succursale du MEDEF, le méchant syndicat SUD «s'attaque à vos droits » et voudrait l'application de la loi travail à La Poste ? ◆ Ces adeptes du « *calomniez, calomniez, même si c'est faux il en restera toujours quelque chose* », qui servent de marchepied à la Direction, accuseraient SUD de tous les maux et malheurs passés, présents et à venir des factrices et facteurs. ◆

Tout ça, parce que SUD aurait osé dire haut et fort que l'accord national distri., signé par certains syndicats, creuserait la tombe des conditions de travail des postier-e-s s'il était validé.

Peut-être ont-ils des trous de mémoire, mais on leur rappellera juste que la règle de l'accord majoritaire est une demande des organisations syndicales depuis 2008 et qu'elle garantit le respect de la démocratie sociale et de la représentativité des syndicats.

On leur rappelle aussi qu'elle permet ainsi d'éviter que des syndicats très peu représentatifs puissent conclure des accords dangereux avec la direction.

Accuser SUD de vouloir l'application de la loi de travail par un syndicat qui négociait la loi El Khomri sous Hollande - qu'on a jamais vu, ne serait-ce qu'un seul de leur militant, à une seule manifestation, et il y en a eu des manifs, on en a battu du pavé, on s'en est coltiné du regard haineux de CRS - nous accuser de vouloir casser le code du travail qui est le rempart contre tous les abus patronaux, c'est vraiment prendre les milliers de travailleurs, dont des agents de La Poste, pour des imbéciles. Et le mot est faible...



Et on ne parle pas de l'actuelle réforme de la loi de travail ou « Macron 2 le retour » quand la CFDT négociait en catimini avec « not' Bon Maître de l'Elysée ou avec le 1^{er} Si.. euh pardon Ministre ! Sait-on jusqu'où ils iront avec les réformes à venir des retraites et de l'assurance chômage dans une improbable course à l'échalote avec d'autres syndicats qui ont le stylo qui les démange !



Cette CFDT, qui est quand même signataire de « Facteur d'avenir », « Un avenir pour chaque postier » et aussi de tous les « avènements radieux » que nous propose La Poste à coups de réorganisations, restructurations, suppressions d'emplois, intensification du travail, pause méridienne, on en passe et des meilleures, de tout ce qui remet en cause nos acquis, bouleverse notre vie privée, ce syndicat vient donner des leçons à des facteurs et factrices qui se battent parce qu'ils refusent les diktats de la direction.

Là encore, c'est prendre les agents pour des c...

En somme, d'un côté quelques trop minimes concessions sur l'emploi, les rares promotions, des primes misérables... (que les signataires de l'accord ont si peur de perdre !!!), et de l'autre, l'accélération de toutes les évolutions, restructurations, réorganisations qui pourtant depuis des années n'ont fait que détruire à petit feu la nature du métier et des missions de service public de la distri, dégrader abominablement les conditions de travail et surtout qui sont à l'origine du mal-être des factrices et facteurs et de la crise sociale que connaît l'entreprise.

**Alors camarades,
plus on s'est trompé dans la vie
plus on veut donner des leçons !**

A SUD, nous pensons que le bavardage des donneurs de leçons empêche d'écouter ce que pensent et disent les facteurs et factrices tous les jours au travail, sur le terrain.

**SUD a fait son choix :
celui de la défense des postier-e-s.**

Marseille, le 21 09 2017

Union
syndicale
Solidaires
Sud

Syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques APT 13
BP 90055 13202 Marseille Cedex 02

Mail : sud13poste@orange.fr / Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39
Site internet : www.sudptt13.org / Facebook : www.facebook.com/sudapt13